

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-413 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE VISANT À AJOUTER DES NORMES SUR LES UNITÉS D'HABITATION ACCESSOIRE (LOGEMENT ACCESSOIRE)

Le projet de règlement suivant a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1^{er} octobre 2024.

Une assemblée publique de consultation se tiendra **le mardi 5 novembre 2024, à 20 h**, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site Internet.

Donné à Saint-Dominique, ce 2 octobre 2024.



Jolyane Lamarche
Greffière adjointe